

Passage en force

Autor(en): **Vautravers, Alexandre**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



ETH-ZÜRICH
1 1. Juli 2007
BIBLIOTHEK

Passage en force

Maj EMG Alexandre Vautravers

Rédacteur en chef, RMS+

En matière de politique de sécurité, la Suisse connaît un rapide réchauffement climatique. Le débat, auparavant marqué par la guerre de position que se livraient la gauche antimilitariste et la droite conservatrice, peut à nouveau avoir lieu. La manœuvre du parti radical, créant une ouverture avec le parti socialiste sur la question des engagements à l'étranger et sur le doublement du nombre de soldats en service long et de professionnels, a obtenu de ces derniers leur soutien dans le cadre du projet de développement de l'armée 08/11.

Ainsi dans la foulée, ce sont plusieurs accords fondamentaux qui ont été arrachés. Le programme d'armement de 581 millions est acquis, portant principalement sur le développement et l'acquisition d'un système d'information et de commandement pour les Forces terrestres (SIC-FT). La première tranche FIS, de 424 millions, a été accordée l'an passé. La seconde tranche porte sur 278 millions, afin d'établir l'interconnexion des systèmes fixes et mobiles. Une troisième étape est prévue après 2010, pour un total de 1,5 à 1,8 milliards.

Un budget de 500 millions a été reporté à 2008, pour l'acquisition de véhicules blindés de transport de troupes. La loi sur l'organisation militaire a donné et –semble-t'il donne encore– lieu à de nombreuses discussions, pour le maintien ou non de certaines formations. A la proposition originale de diminuer de 8 à 4 le nombre de bataillons mécanisés d'active, une solution de compromis avait réuni l'UDC et le PRD sur le chiffre de 6 bataillons. Le revirement des radicaux a poussé un instant la décision en direction des 4 mais a suscité tant d'oppositions qu'aujourd'hui 6 bataillons mécanisés seront maintenus, dont un destiné et organisé en vue de l'exploration en force.

L'étape de développement, qu'on ne veut pas qualifier de « réforme », va donc sensiblement transformer les priorités et l'organisation de l'armée. Le doublement de 15 à 30 % des recrues en service long représente 5 à 6 000 recrues par année. Il permet, semble-t'il, de contenter les milieux économiques et dans une certaine mesure les milieux universitaires, car le modèle actuel se heurte au calendrier des examens et de cours introduits avec la réforme de Bologne. Le doublement, de 220 à 500, du nombre de soldats en opérations de maintien de la paix implique également une augmentation des soldats contractuels

et de carrière. Ces mesures impliquent une diminution sensible de l'effectif total de l'armée et répond dans les grandes lignes aux attentes de la gauche.

Mais la victoire est coûteuse et risque de laisser des marques. Le fossé grandit désormais entre les radicaux et l'UDC, à tel point que la prochaine décision pourrait avoir à être tranchée dans un paysage politique sensiblement différend. Le chef du DDPS est également sensible aux positions et aux frictions de son propre parti.

Dans le même temps, conserver l'arme personnelle au domicile n'a pas été la priorité de l'Armée, du Département ou des sociétés d'officiers. Tout cela démontre que les priorités sont ailleurs. La stratégie a été défensive et maladroite, les arguments lénifiants ou à la frange de la malhonnêteté intellectuelle. Le compromis du retrait des munitions est, au bout du compte, une aberration de plus en la matière.

Heureusement, aucune décision n'est irréversible. Il importe que le Parlement ait clairement montré, cet été, qu'il pouvait à nouveau s'intéresser à ses tâches régaliennes et s'engager au profit de la sécurité nationale et de son armée. Les deux chambres ont montré leur flexibilité – au-delà d'une armée qui semble, par contraste, empêtrée dans ses conditions cadres et ses projets de réforme à voie unique. Est-il acceptable de ne pas proposer ou planifier de variantes, de tenir comme aujourd'hui un discours figé sur le « tout ou rien ».

Pour que l'avenir et le débat sur la défense nationale ne se livrent pas uniquement entre des conceptions politiques, abstraites, intéressées, partisans et néophytes, espérons que l'armée saura proposer, à l'avenir, de véritables variantes, afin que parlementaires et citoyens puissent abandonner les compromis et les marchandages et arriver, enfin, à un véritable choix.

A+V